Nomenclature Niveaux

A quoi sert le champ Niveaux?

Il s'agit du **niveau d'enseignement** ou de **formation** auquel s'utilise le document décrit par la notice.

Ce champ n'est à utiliser que pour des documents s'adressant **explicitement** à un niveau donné (manuels scolaires par exemple).

La liste est proposée dans BCDI de manière alphabétique et **pré-coordonnée**, ce qui évite la saisie multiple de niveaux :



Conseils de saisie

Dans le cas d'un ouvrage destiné à un niveau précis, par exemple aux classes de 6^e, il est conseillé de sélectionner la forme pré-coordonnée :

Niveaux = Classe de 6e / Collège / Secondaire

Ainsi ce document sera trouvé lors de recherches de type :

Niveaux = Classe de 6^e

Niveaux = Collège

Niveaux = Secondaire

De la même manière, pour un ouvrage « ciblé » collège, on choisira :

Niveaux = Collège / Secondaire

Lorsque qu'un document correspond à deux niveaux, appartenant au même niveau supérieur, il n'est pas nécessaire de répéter ce niveau supérieur.

Par exemple pour un manuel destiné à la fois aux classes de 6^e et de 5^e, on choisira :

Niveaux = Classe de 5e / Classe de 6e / Collège / Secondaire /

Le champ Niveaux fonctionne conjointement avec le champ **Publics**.

Par exemple pour un documentaire sur l'Egypte destiné aux élèves de 6^e, on aura :

Niveaux = Classe de 6e / Collège / Secondaire Publics = Elève

Pour un recueil de séquences pédagogiques d'histoire destiné aux enseignants de 6^e, on aura :

Niveaux = Classe de 6e / Collège / Secondaire

Publics = Enseignant

Dans ce cas, la description sera complétée par :

Disciplines = Histoire

Il est conseillé d'utiliser les niveaux « Formation des... » (Exemple : « Formation des professeurs des lycées et collèges », « Formation des documentalistes », etc.) pour les préparations de concours (CAPES, Agrégation, année préparatoire en IUFM, etc.) et les rapports de jurys.

Nota: pour l'utilisation des champs Publics et Disciplines se reporter aux conseils correspondant à ces nomenclatures.

Valeurs de la liste

La liste des niveaux est présentée ci-dessous de manière **hiérarchique**, pour plus de lisibilité. Elle est composée de 5 blocs distincts, sous lesquels les termes de la nomenclature sont répartis.

- Ecole primaire
- Secondaire
- Enseignement supérieur
- Formation des adultes
- Formation des personnels de l'éducation nationale

Ecole primaire

Ecole maternelle

Cycle 1

Petite section

Moyenne section

Ecole élémentaire

Cycle 2

Grande section

CP (<u>A utiliser pour</u> : cours préparatoire)

CE1 (<u>A utiliser pour</u> : cours élémentaire 1re année)

Cycle 3

CE2 (<u>A utiliser pour</u> : cours élémentaire 2e année) CM1 (<u>A utiliser pour</u> : cours moyen 1re année) CM2 (<u>A utiliser pour</u> : cours moyen 2e année)

Éducation spécialisée

Secondaire

Collège

Classe de 6e

Classe de 5e Classe de 4e Classe de 3e

Éducation spécialisée

Lycée

<u>A utiliser pour</u>: Lycée d'enseignement général et technologique

Classe de 2de Classe de 1re

Classe de Terminale

Lycée agricole

Classe de 2de

Classe de 1re

Classe de Terminale

Lycée professionnel

Classe de 2de

Classe de 1re

Classe de Terminale

CAP (<u>A utiliser pour</u> : certificat d'aptitude professionnelle) BEP (A utiliser pour : brevet d'études professionnelles)

BMA (A utiliser pour : brevet des métiers d'art) BP (A utiliser pour : brevet professionnel) BT (A utiliser pour : brevet de technicien)

BTA (<u>A utiliser pour</u> : brevet de technicien agricole) BAC PRO (<u>A utiliser pour</u> : baccalauréat professionnel) DMA (A utiliser pour : diplôme des métiers d'art)

Lycée professionnel agricole

Classe de 2de

Classe de 1re

Classe de Terminale

Enseignement supérieur

Classes préparatoires

DEUG (<u>A utiliser pour</u> : diplôme d'études universitaires générales)

Classes préparatoires

DUT (A utiliser pour : diplôme universitaire de technologie)

BTS (<u>A utiliser pour</u> : brevet de technicien supérieur)

Formation professionnelle des adultes

Formation des personnels de l'éducation nationale

Formation des documentalistes Formation des personnels administratifs Formation des personnels de direction et d'inspection Formation des personnels d'éducation et d'orientation Formation des professeurs des lycées et collèges

Tous niveaux